Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 54 (1909)
Heft: 12

Nachruf: Le colonel Arthur de Techtermann : commandant du 1er corps d'armée
Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

REVUE MILITAIRE SUISSE

LIVe Année | N° 12 | Décembre 1909

† Le colonel ARTHUR DE TECHTERMANN

Commandant du Ier corps d'armée

Le 1er corps d'armée vient de perdre son chef. Frappé d'une attaque d'apoplexie le 19 novembre, le colonel A. de Techtermann est mort quarante-huit heures après sans avoir repris connaissance.

Déjà, pendant les manœuvres de la 1re division, il avait frappé son entourage et la troupe par son apparence affaiblie. Lui qui, de tous temps, malgré l'âge, mettait son plaisir à monter régulièrement à cheval, il quittait peu volontiers l'automobile. Le jour de la revue, il lui fallut quelque effort pour se mettre en selle.

Puis, sa vigueur morale avait repris le dessus et l'affaiblissement corporel avait diminué. Aux manœuvres de la 2e division on l'avait retrouvé, comme précédemment, de bonne heure sur le terrain, chevauchant derrière les colonnes, attentif aux opérations, causant et souvent gai. Sa mort fut une surprise pour tous, pour ses sous-ordres spécialement qui pensaient bien le retrouver à leur tête au cours de 1910.

Dévoué à la chose publique autant que passionné des sciences militaires et de l'art du commandement, il tenait à ses fonctions qu'il exerça toujours avec la même fermeté, la même conscience et le même entrain. Aussi son autorité a-t-elle été grande dans les conseils de l'armée, sa parole écoutée et ses avis suivis.

Né à Estavayer le 19 février 1841, il fit ses premières études à Fribourg, puis passa par l'école de sylviculture et l'Ecole polytechnique. Il fit d'abord sa carrière militaire dans l'artillerie, sous-lieutenant en 1864 et premier-lieutenant en 1867. Il passe alors à l'état-major, en 1869, remplit pendant l'internement de l'Armée de l'Est les fonctions de premier adjudant de

la place de Fribourg, rentre dans son arme d'origine comme capitaine en 1872, est promu major en 1875, nommé au commandement du parc de la 2e division en 1878, lieutenant-colonel en 1880, enfin colonel et commandant de la 3e brigade d'infanterie en 1887. Comme brigadier, il se montra particulièrement actif et énergique. Il commanda, entre autres, sa brigade avec succès en 1890, au cours des manœuvres qui eurent lieu contre la 4e entre Morat et Fribourg, puis entre Fribourg et Romont. En 1892, il fut promu colonel divisionnaire commandant de la 2e division qu'avait commandée avant lui, pendant quelques mois seulement, le colonel divisionnaire David. C'est à cette époque que les corps d'armée avaient été créés. Le colonel P. Cérésole, qui commandait la 1re division, avait été promu commandant de corps et le colonel divisionnaire David transféré à sa place à la 1re division. Quand le colonel Cérésole se retira, en 1898, le colonel de Techtermann prit sa succession au 1er corps d'armée.

Il a donc commandé celui-ci pendant onze ans, et un journal a pu dire avec raison que jamais il ne fut au-dessous de son commandement. Il l'exerça entre autres en 1899 contre la division dite de manœuvre, du colonel P. Isler; en 1903 contre celle du colonel Wasmer, en 1907 contre celle du colonel-divisionnaire Wyl. Dans ces trois circonstances, les manœuvres eurent lieu sur territoire fribourgeois.

Le colonel de Techtermann n'avait pas le caractère commode; s'il possédait la foi et l'espérance, la charité n'était pas sa plus grande vertu; mais c'était quelqu'un, une personnalité et un chef. Sous sa direction, le 1er corps d'armée a pris conscience de soi-même. Il est devenu une unité au sens vrai du terme. Il doit beaucoup à son commandant auquel le corps d'officiers conservera un souvenir reconnaissant, car le commandant a été une force et un exemple.

Il savait d'ailleurs être captivant à ses heures. Plus d'un se rappellera avec plaisir maintes critiques où la malice s'alliait au bon sens, l'esprit au savoir. Dans la conversation, il suffisait de le mettre sur le chapitre de l'histoire militaire pour que les heures passassent comme un charme, trop courtes au gré des auditeurs. Quelques officiers d'un bataillon vaudois ont sans doute gardé le souvenir d'une soirée qu'il passa au milieu d'eux, à Romanel, près Lausanne, pendant le cours de 1901. Il avait

suivi les exercices de bataillon dans l'après-midi et s'était invité pour le dîner du soir, avec les officiers supérieurs qui l'accompagnaient, à la table des officiers, dressée dans un pré sous les arbres fruitiers. Les cuisiniers avaient mis quelque coquetterie à relever le menu, généralement simple, d'un ou deux plats moins rustiques; des fleurs décoraient la table, le vin était bon, la soirée de toute beauté. Au dessert, les coudes sur la nappe, le commandant de corps s'était mis à deviser de ses voyages sur les champs de bataille du nord de l'Italie, expliquant l'influence du terrain sur les opérations tactiques des batailles de 1859. Puis, il avait laissé ses connaissances historiques errer de guerre en guerre, s'appliquant à préciser l'influence de la transformation des armes sur la tactique et surtout sur l'état moral des combattants. De fil en aiguille, il était remonté de Napoléon III à Napoléon Ier, à Frédéric-le-Grand et jusqu'aux guerres de l'antiquité romaine, exact toujours, spirituel souvent, érudit et cultivé. La soirée s'écoula sans que personne eût senti la lassitude d'un jour où le travail pourtant n'avait pas été ménagé. Le commandant de corps et son état-major, rentrèrent en break à la caserne de Lausanne où ils logeaient.

Le lendemain matin, à la diane, il était là de nouveau. « Nous avons eu un accident, cette nuit, raconta-t-il en arrivant ; en passant sur les Plaines du Loup, notre break a versé le long du talus de la route; heureusement personne n'a eu de mal. Je le regrette un peu pour vous, Messieurs, nous étions de nombreux officiers supérieurs; votre avancement eût été rapide. »

Au moment où il a été frappé, le colonel de Techtermann était à sa table de travail, lisant la *Geschichte der alten Landschaft Bern* de Wurstemberger. Commentant cette circonstance, le *Journal de Genève* a terminé par les lignes suivantes un article remarqué :

« Cette lecture suprême est symbolique. Celui qui vient de mourir avait les yeux tournés de préférence vers le passé. C'était un noble de la Suisse catholique tout imbu de ses traditions, tout pénétré de son histoire, qu'il savait mieux que personne. Il était accessible à tous les progrès de l'art militaire, mais c'était la seule concession qu'il fît à l'esprit du temps. Ses aspirations, comme sa tournure d'esprit, étaient aux antipodes de celles qui prévalent dans notre pays, dont il était, dans l'ordre militaire, le plus haut serviteur. Et c'était à son éloge,

comme à celui de notre armée ; car, on ne pouvait reprocher à ce rude et tranchant esprit aucune concession pour gagner la faveur, et à ceux qui l'avaient nommé et le maintenaient dans son commandement, aucun mobile étranger à ce qu'ils envisageaient comme les intérêts militaires de la Suisse. »

On ne saurait faire un plus digne éloge de l'homme et de l'officier.